



Communautés de communes Pays de Wissembourg & L'Outre Forêt

Conception et réalisation de 2 tracés d'itinéraires cyclables

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

CERFA N°14734*03 - Catégorie 6c



BEREST
INGÉNIERIE

Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST

INGENIEURS CIVILS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES
Infrastructure - Ingénierie

Siège social:

8, rue GIRLENHIRSCH - BP 30012 - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél : 03 88 65 36 16 - 03 88 65 36 01 - Télécopieur : 03 88 67 33 52 - Groupe 3 NAVARRE Mathis
Email : xavier.grandjean@berest.fr

Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification		
1	16.09.2021	REBIFFÉ. E	Version initiale		
Responsable Projet	Vérificateur	Echelle :	N° Affaire	N° Pièces	
NAVARRE M.	GRANDJEAN X.		67 1075 21 072 6 0		

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES (territoires des communautés de communes Outre Forêt et Pays de Wissembourg)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Pays de Wissembourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Serge STRAPPAZON - Président de la COMCOM du Pays de Wissembourg

RCS / SIRET

| 2 | 4 | 6 | | 7 | 0 | 0 | | 9 | 2 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 5 | 7 |

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Infrastructures de transport 6 - Infrastructures routières c) Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km.	Itinéraires cyclables d'une longueur totale de 39 375m dont 39 195 m d'enrobé 180 m de béton 0 m de stabilisé ou ragréage

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de 2 itinéraires cyclables:

- Axe A: entre les communes de Wissembourg et Betschdorf;
- Axe B: entre les communes de Wissembourg et Hatten

Ces itinéraires présenteront un linéaire de 39 km et emprunteront beaucoup de chemins ruraux et d'exploitation déjà existants (36km sur 39km). Certaines portions seront des voies partagées avec piétons, et/ou voiture et/ou engins agricoles.

Ces chemins existants sont pour partie déjà revêtus.

4.2 Objectifs du projet

Ces tracés poursuivent les objectifs territoriaux suivants :

- Permettre le maillage des deux intercommunalités et leur connexion aux itinéraires cyclables structurants que sont les véloroutes de la Sauer et la Lauter
- Proposer aux habitants et visiteurs un cadre de vie et de séjour de qualité et capter les touristes à vélo notamment allemands en créant une continuité douce entre nos deux territoires et l'itinéraire cyclable préexistant de la route du vin allemande au nord de Wissembourg, (volet touristique)
- Proposer une alternative à la voiture pour les déplacements notamment en ce qui concerne les flux pendulaires (volet mobilité et déplacement)

Les axes A et B concernés par le projet auront principalement une fonction touristique et de desserte dans le but de promouvoir l'usage du vélo et aussi de générer une fréquentation du territoire par la clientèle des touristes à vélo, notamment des itinérants. Une vocation fortement touristique sera privilégiée pour ces deux axes: captation des touristes en vélos à assistance électrique (VAE) et d'un cyclisme de loisir et de contemplation (non sportif).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux est prévue sur 2 ans.

Les deux tronçons seront aménagés en même temps. Chaque itinéraire cyclable sera commencé par chacune de ses extrémités pour se rejoindre à la fin des travaux. Cela impliquera alors 4 chantiers différents: 2 par itinéraires.

La date de début des travaux est prévue pour le printemps 2022

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage sera interdit aux véhicules à moteur sauf pour les ayants droits et lorsque les voies empruntées sont des routes secondaires ou partagées.

L'entretien sera effectué par la COMCOM du pays de Wissembourg ou la COMCOM de l'Outre-forêt en fonction du périmètre concerné.

Un entretien de balayage, et des équipements annexes (signalisation de police, signalisation de jalonnement) sera fait régulièrement. La fermeture des nids de poule, des fissurations ainsi que la réparation des accotements immédiats font aussi partie de l'entretien à charge des COMCOM.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration loi sur l'eau.

Diagnostic patrimonial et détermination des zones humides

Évaluation des incidences Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de la voie verte	39 375m
Longueur enrobé	39 195 m
Longueur béton	180 m
Longueur stabilisé ou ragréage	0 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

COMCOM du pays de Wissembourg
COMCOM de l'Outre-forêt

Communes:

Wissembourg, Betschdorf,
Oberhoffen-Les-Wissembourg,
Cleebourg, Bremmelbach,
Retschwiller, Sultz-sous-forêts,
Hohwiller, Hatten, Geitershof,
Seebach, Niederseebach, Aschbach,
Stundwiller ainsi que les bans
communaux de Rott, Birlenbach,
Keffenach, et Oberroedern.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Axe A: Départ: Wissembourg - Arrivée: Betschdorf

Communes traversées: Oberhoffen-Les-Wissembourg, Cleebourg, Bremmelbach, Retschwiller, Sultz-sous-forêts, Hohwiller

Axe B: Départ: Wissembourg - Arrivée: Hatten

Communes traversées: Geitershof, Seebach, Niederseebach, Aschbach, Stundwiller,

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 : - Basse forêt du Mundat et marais d'Altenstadt à Wissembourg au Nord de l'Axe B - Ried du Seltzbach à Stundwiller traversée par l'Axe B ZNIEFF type 2 : - Vallée du Seltzbach et massif du Niederwald traversée par les 2 axes - Massif forestier de Haguenau et ensembles de landes et prairies en lisière au sud
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Axe A est situé en grande partie dans le parc naturel régional des Vosges du Nord. L'Axe B est lui situé à la limite de ce parc mais pas à l'intérieur
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide avérée sur une portion très faible à Niederseebach (Seulement au droit de 50ml de piste empruntant un chemin déjà existant)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sites inscrit aux alentours du projet: - L'ensemble formé sur la commune de Betschdorf par les façades et les toitures des immeubles - L'ensemble des quartiers anciens de la commune de Wissembourg - Une partie du village de Seebach
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZCS de "la Lauter" au Nord du départ de l'Axe B ZCS du "Massif forestier de Haguenau" au sud de l'arrivée de l'Axe A ZPS de la "Forêt de Haguenau" au Sud des 2 axes
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sites classés aux alentours du projet : Tilleul de Schoenenbourg

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude environnementale exhaustive à été mise en place sur la totalité du périmètre du projet. Les résultats de ces études sont les suivants: - Les inventaires flore n'ont relevé aucun enjeu particulier, - Les inventaires amphibiens et insectes n'ont relevé aucun enjeu particulier, - Des arbres gîtes potentiels (enjeux oiseaux ou chauves-souris cavernicoles) ont été identifiés mais des impacts semblent peu probable vu le contexte. A noter que la Chouette chevêche a été contactée dans le secteur de Wissembourg.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones Natura 2000m bordent le Nord et le Sud de la zone d'étude mais le projet ne traverse pas ces zones, les impacts seront donc limités. Avec les mesures ERC de l'étude environnementale en cours, il sera possible de limiter ces impacts.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact très faible sur les zones humides (l'itinéraire cyclable empruntera 50ml de chemins existants traversant une ZH existante).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible portion d'espaces agricoles (2600 m ²)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation Risque sismique de niveau 3 Risque important de coulées de boues sur le périmètre du projet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A vélo, à pied, et tout engins 2 roues non motorisés
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Cependant, en phase travaux des nuisances sonores sont probables.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ruissellement des eaux pluviales dans les espaces verts et/ou agricoles voisins
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact paysager très faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement seront listés dans l'étude environnementale actuellement en cours.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se déroule sur un linéaire important mais la volonté des communautés de communes a été de minimiser l'impact. C'est pourquoi, le linéaire emprunté utilise principalement des voiries et des chemins déjà existants (92%). Pour les tronçons d'itinéraires cyclables n'empruntant pas des voies ou chemins existants (3000 ml), une attention particulière est portée pour limiter les impacts environnementaux de ces aménagements. Ainsi ces nouvelles pistes seront créées le long de routes existantes et en limitant l'acquisition foncière de parcelles agricoles (2600 m²). De plus, les mesures d'évitement définies dans l'étude environnementale seront bien prises en compte (Aucun abattage des arbres gîtes potentiels ne sera effectué).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Wissembourg

le, 16.09.2021

Signature

Le Président

Serge STRAPPAZON

